



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Avis public

**Dépôt du budget de l'année 2025 et du
programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027**

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, avis public est par la présente donné que le budget de l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 de la Ville de Sainte-Thérèse seront adoptés lors de la séance extraordinaire du 2 **décembre 2024** à **18h30** à la salle des délibérations du conseil municipal, 6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations comme susdit.

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE,
ce 11 novembre 2024

Avis numéro : 2024-71

Camille Plamondon
Greffière du conseil municipal